

BULLETIN MUNICIPAL

# MAZAUGUES



JANVIER 2017





**2016 se termine, vive 2017 !!!!**

Au terme d'une année 2016 difficile et chargée, j'espère que la période des fêtes de Noël et du jour de l'an vous aura apporté des moments de réconfort, de bonheur et d'espoir.

Pour cette nouvelle année 2017, je présente, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal de Mazaugues, une excellente année, pleine de joie, de prospérité et, surtout, de santé à vous tous et vos proches.

Denis LAVIGOGNE  
Maire de Mazaugues

## L'école : LA PLANTATION DES ESPACES VERTS



### Un acte civique et deux journées citoyennes totales.

Après une première année scolaire réussie, place aux ornements !

Tout d'abord, la régie municipale a posé les étendards. Puis, l'atelier *Les Ogres de la Sainte Baume* a réalisé la fresque de l'oiseau « Liberté – Égalité – Fraternité » d'après le dessin collectif des enfants réalisé en 2015.

Et pour finir, il a été procédé à la mise en place des végétaux dans les jardinières de l'école et ses alentours.

Le budget municipal ne permettait pas de faire appel à une entreprise privée. Alors, des ateliers de conception et de réalisation des plantations ont été mis en place par l'équipe enseignante avec le concours de Stéphane KANIA du service technique. Les élèves de Mazaugues ont tout d'abord choisi et composé l'association des essences végétales et des couleurs. Puis, entourés de nombreux parents, enseignants, habitants et élus, sous la conduite et l'organisation de Stéphane KANIA, les enfants ont bravé la météo incertaine et mis en terre, avec détermination, les plantes fournies par la mairie.

### Une première journée de travail : le samedi 05 novembre.



# TRAVAUX/FINANCES



**Une seconde journée pour les plantations périphériques : le samedi 19 novembre**, un dernier effort avant de se retrouver autour de l'apéritif inaugural de la boulangerie.



... et pour finir ...

**La réalisation des bacs de jardins potagers dans la cour haute devrait être programmée durant le printemps 2017.**

**Remerciements** : à l'ensemble des intervenants et plus spécialement à PATRICK FLATTOT paysagiste (SPL ID83) pour ses conseils et sa disponibilité, Monsieur Alaric STEPHAN (Ubac devenir), Stéphane KANIA, les Mazauguais de tous âges et, bien sûr, les enseignants et le personnel municipal.

Merci également à la boulangerie de Mazaugues pour les pains au chocolat distribués aux enfants !

Photos, Bernard DELATTRE et Christine DARMUZEY.

## Associations

### Centre social et culturel louis flandin



#### **Le Centre Social et Culturel du Val d'Issole développe son action et recherche des bénévoles ....**

Depuis plus d'un an, le Centre Social et Culturel intercommunal du Val d'Issole Louis Flandrin met en place des actions et activités pour toutes les familles du territoire du Val d'Issole.

Ces actions sont en cohérence avec le Projet social, validé par la CAF du Var, dont les principales valeurs sont : la Solidarité pour tous et avec tous, la Démocratie et le Vivre Ensemble.

Ces valeurs se traduisent concrètement par des activités pour toutes les composantes de la famille qui prennent en compte les réalités sociales sur le territoire : l'isolement physique et social des personnes, les difficultés de la vie quotidienne, les questions de mobilité et de transport, la question de la dépendance, la problématique de l'insertion économique, en particulier des jeunes...

Afin de mener à bien ces missions, l'association qui porte le Centre Social et Culturel est gérée par des habitants bénévoles issus des communes du Val d'Issole. Les bénévoles de l'association participent à la vie de l'association de deux manières : soit en étant bénévoles administrateurs de l'association actifs sein du Conseil d'Administration, soit en participant bénévolement à l'activité avec le soutien des professionnels.

Les bénévoles, administrateurs ou d'activités, sont l'essence même des Centres Sociaux et Culturels. A ce titre, ils partagent les valeurs et les orientations du Projet social et sont les représentants de l'association sur toute la zone de compétence du Centre Social et Culturel.

En effet, historiquement les Centres Sociaux\* ont été « l'affaire des habitants », des habitants-bénévoles aussi bien impliqués dans l'administration des associations que dans l'animation des activités.

La participation active des habitants est donc la garantie de la prise en compte par les institutions de la « capacité d'agir » des habitants à mettre en place des actions pour améliorer la qualité de vie des familles dans les communes, les territoires. Même si la « professionnalisation » de l'action sociale a quelque peu modifié la place du bénévole au sein des Centres Sociaux et Culturels, il n'en reste pas moins que leur implication, au même titre que l'adhésion à l'association, est indispensable au fonctionnement du Centre Social et Culturel.

# VIVRE ENSEMBLE

Grace aux bénévoles, à l'origine du projet de création du Centre Social et Culturel du Val d'Issole avec les différents partenaires, et aux bénévoles qui assurent actuellement des activités au sein de l'accompagnement scolaire, le transport des personnes âgées aux marchés et commerces, dans la Halte Répit en devenir, dans la gestion des jardins familiaux..., le Centre Social et Culturel peut répondre aux problématiques de la vie quotidienne.

Pour la rentrée 2016, le Centre Social et Culturel du Val d'Issole a renforcé son équipe de professionnels grâce au soutien des communes adhérentes à l'association (Néoules, Méounes les Montrieux, La Roquebrussanne et Mazaugues). En effet des actions structurelles sont reconduites, d'autres innovantes sont en cours d'élaboration comme la création d'Un Relais d'Assistants Maternels sur le Val d'Issole, une Halte Répit pour les aidants familiaux et les personnes en situation de dépendance... Des espaces d'animation nouveaux, mis à disposition pour les communes, permettent un développement des actions de l'association.

Afin de réussir son projet de développement social local, l'association a besoin de bénévoles engagés et motivés qui pourraient, avec le soutien des professionnels, participer ou prendre en charge des activités. Cette démarche devra être en adéquation avec les valeurs du Centre Social et Culturel du Val d'Issole et celles intrinsèques du bénévole.

A l'instar de bénévoles comme **Alain P.** bénévole à l'accompagnement scolaire et membre du Conseil d'administration ou **Henri D.** bénévole aux transports hebdomadaires des personnes âgées aux marchés et commerces, **Viviane Q.** bénévole aux Jardins de Néoules et future bénévole à la Halte Répit, **Jean B.** bénévole à l'accompagnement à la scolarité, Stéphanie T. bénévole aux ateliers Anglais pour les collégiens et lycéens, Jennifer H. bénévole à l'accompagnement scolaire ...., vous pouvez rejoindre le groupe de bénévoles et apporter votre soutien au Projet du Centre Social et Culturel du Val d'Issole soit dans une action existante soit dans une action nouvelle que vous pouvez proposer.

Cette implication de quelques heures dans la semaine pourrait permettre de développer des actions comme : des sorties des personnes âgées à la piscine, des transports de livres en lien avec les médiathèques, l'accompagnement des familles dans les sorties culturelles, l'accompagnement scolaire primaire et collège, la mise en place d'ateliers de pratiques artistiques : musique, théâtre, ateliers créatifs...

Toutes les actions sont validées par le Bureau de l'association qui a pour mission, en lien avec le Directeur, d'assurer la gestion et le bon fonctionnement de l'association, d'animer la gouvernance associative et de veiller à l'application des décisions du Conseil d'Administration.

Afin d'obtenir des informations complémentaires, vous pouvez nous contacter au Centre Social et Culturel du Val d'Issole au 04 94 69 78 23 ou nous rencontrer lors des permanences à Mazaugues, les lundis après-midi, à la Roquebrussanne le jeudi après-midi et le vendredi matin à Méounes les Montrieux. Vous pouvez aussi contacter le Centre Social et Culturel du Val d'Issole à l'adresse mail suivante : [cscvaldissole@orange.fr](mailto:cscvaldissole@orange.fr) ou venir au siège au 7 Avenue de Provence, ouvert tous les jours.

## Centre social et culturel Louis Flandrin

### \* Membres bénévoles du Bureau de l'association

<b>Présidente</b>	<b>SIMOND</b>	<b>Denise</b>
<b>Vice Présidente</b>	FURTER	Madeleine
<b>Trésorier</b>	GAZDA	Jean
<b>Trésorier adjoint</b>	HANBA	Elian
<b>Secrétaire</b>	CORDIER	Jean François
<b>Secrétaire adjointe</b>	GARCIA	Isabelle
<b>Membre du Bureau</b>	THEOLAS-GIRARDO	Patricia
<b>Membre du Bureau</b>	GALLARDO	Robert

#### **\*Histoire des Centres Sociaux. D'où viennent les Centres Sociaux ?**

A l'origine, c'est une action sociale liée aux œuvres sociales gérée bénévolement par des bourgeois du début des années 1900. Une bourgeoise, immensément riche, Mme LE FER DE LA MOTTE crée en 1900 la première des Maisons Sociales ; « ancêtre » des Centres Sociaux. Si dans un premier temps l'approche était très hygiéniste, par la suite les Maisons sociales se sont regroupées en une Fédération de Centres Sociaux (créée en 1922 et qui a reçue la reconnaissance d'utilité publique en 1931)

Avant la guerre, l'identité du Centre Social s'est construite dans le mouvement d'Education Populaire entre les années 1930 et 1945 et le fédéralisme a conduit à une reconnaissance de la fonction sociale, culturelle et politique entre les années 1945 et 1970.

La crise économique et l'évolution de l'aide sociale à partir des années 80 a vu le développement du réseau fédéral des Centres Sociaux et l'intervention de la CNAF qui, à travers l'Agrément, précise les missions fondamentales des Centres Sociaux, le contrat de projet, l'évaluation ainsi que la procédure d'agrément au titre de la « prestation de service », de la « fonction d'animation sociale globale et de coordination »

En 1995, une circulaire de la CNAF définit « Les relations entre les Caisses d'allocations familiales, les Centres Sociaux et leurs partenaires.

En 2015 il existait en France 2090 Centres Sociaux agréés CAF dont 1164 dans le réseau fédéral ; 13 unions régionales et 38 fédérations départementales.

## Repas de Noël

Ambiance très festive et salle bondée pour repas de fin d'année de qualité, tant sur le plan du repas lui-même que de l'animation.

C'est ainsi qu'on pourrait qualifier la soirée organisée par le Centre Social et Culturel (CSC) Louis FLANDIN, le vendredi 16 décembre, dans la salle des fêtes de Mazaugues.

Outre la présence majoritaire de 89 Mazauguais et Mazauguaises, on notait aussi des convives venus des autres villages adhérents au CSC : Méounes, Néoules et La Roquebrussanne.

Mme Denise SIMOND, présidente du CSC, et M. Denis LAVIGOGNE, maire de Mazaugues, ont exprimé tour à tour leur plaisir d'accueillir autant de participants à cette soirée et ont souhaité à tous et toutes une bonne fête.

Quant à André GUIOL, maire de Néoules, il se félicitait à l'avance de la perspective de passer un bon moment ensemble.

Le repas, conçu et préparé par La Mazaugaise, fut un des éléments majeurs de cette réussite salué par tous : présentation, qualité des plats, portions généreuses... ont largement satisfait l'appétit et les critiques des participants.

Autre élément majeur de réussite fut l'animation très bien conduite par Adrien SOLIS qui sut laisser le temps de déguster et discuter, tout en dynamisant les moments d'attente entre les plats. En effet, il n'y avait pas le temps de s'ennuyer, que l'on soit danseur, simplement spectateur ou à l'écoute de ses excellentes interprétations du répertoire de la variété française ou d'ailleurs.

Sous la coordination de son directeur, M. Maurice ZODI, toute l'équipe du CSC (salariés et bénévoles, adolescents compris) était à la manœuvre avec efficacité, gentillesse et bonne humeur pour que tout se passe sans anicroche.

Au final, tout un chacun est reparti, enchanté, avec la sensation d'avoir partagé un très bon moment de convivialité, de retrouvailles pour les uns, de rencontre pour d'autres.

Tout le monde exprimait le souhait de pouvoir en renouveler l'expérience.





## C.C.A.S

### Spectacle : Solidarité avec le monde marin



Mardi 13 décembre 2016, les enfants de l'école publique de Mazaugues sont partis en mer en compagnie de Zlouk le pirate !

Rassurez-vous, c'est un gentil pirate né en 1808, mais très préoccupé par les grands problèmes environnementaux de notre époque moderne, notamment celui de la pollution des mers et océans. Pour un pirate, cela va de soi...

C'est au travers de deux spectacles différents, chacun étant adapté à l'âge des élèves, que la Compagnie du Grillon a su capter l'attention de son public et l'embarquer dans de belles aventures pleines de surprises, d'énigmes, de suspens et... d'entraide.

Au terme de ces voyages dans la plus pure tradition du conte, grâce aux rencontres de leur héros avec un multitude d'animaux marins, nos jeunes spectateurs auront appris plein de choses sur la pollution des mers engendrée par les activités de l'homme.

Le plaisir ressenti et partagé entre le public et le conteur, la qualité de l'écoute et la réceptibilité des enfants aux jeux de scène démontrent bien que, même à l'heure des technologies du virtuel, le spectacle vivant est à la fois source d'émotions et de connaissance.

C'est ce qu'en attendait toute l'équipe du CCAS qui, comme chaque année, offrait cette représentation aux enfants de l'école.



# VIVRE ENSEMBLE

## C.C.A.S

### Noël des enfants ...

A la demande du CCAS, le Père Noël est venu plusieurs fois en visites à Mazaugues avec un peu d'avance sur son calendrier officiel.

Sa première venue, le 15 décembre, fut destinée aux enfants non scolarisés (les moins de trois ans) qui furent intrigués, et pas toujours rassurés, par ce personnage pas encore familier !



**RAPPEL : Oui ! Tous les enfants de Mazaugues y ont droit ! Encore faut-il que les parents soient venus les inscrire au CCAS en mairie !!!...**

Puis, le 16 décembre, il a apporté à chacun des élèves scolarisés à Mazaugues un beau livre et des friandises.



## C.C.A.S

... et des anciens.

Lundi 19 décembre, ce fut enfin au tour de nos anciens de recevoir le traditionnel colis de Noël.



Invités à venir récupérer leur cadeau en salle des fêtes, la plupart ont effectué le déplacement. A noter qu'il est encore possible de venir retirer son cadeau en mairie jusqu'au lundi 9 janvier 2017.

Pour quelques personnes dans l'impossibilité de se déplacer, ce sont des membres du CCAS qui iront les porter à domicile.

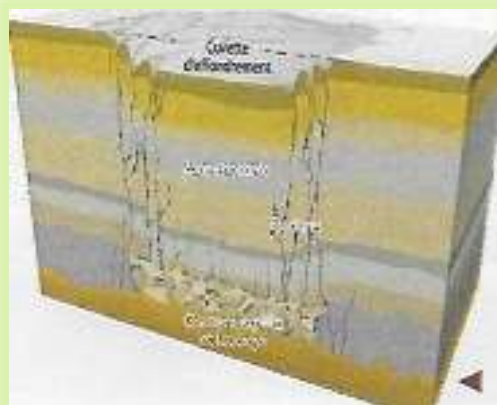


## Le Porter A Connaissance des aléas miniers

Les lecteurs de Var-matin du 9 décembre 2016 sont déjà au courant du fait que, enfin, le document d' "Evaluation et cartographie des aléas liés à l'ancienne activité minière" nous a été transmis !

Il aura donc fallu quatre ans de réclamations, de courriers et de démarches auprès de différentes instances, voire même d'affrontements, pour obtenir communication de ce document qui doit être pris en compte dans les documents d'urbanisme.

Cela vient conforter ce dont nous vous informions dans le bulletin municipal de janvier 2015 lorsque, de façon officieuse et détournée, nous avons obtenu communication des cartes d'aléas montrant, notamment, que le projet de carrière se situerait en pleine zone rouge, c'est à dire là où l'aléa d'effondrement généralisé y est maximal.



Or, ce phénomène se définit comme *la dislocation rapide et la chute des terrains situés au-dessus d'une cavité relativement peu profonde et de grande dimension. A la surface, ces effondrements se traduisent par une brusque descente d'ensemble des terrains à l'aplomb du secteur affecté.* (Plaquette de communication à destination des services de l'Etat, des collectivités et du public – décembre 2010)

Toujours dans la plaquette du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement il est écrit :

### Les conséquences des aléas miniers

Les aléas miniers peuvent avoir de lourdes conséquences socio-économiques et environnementales, pouvant porter atteinte à la sécurité publique et restreignant l'urbanisme et l'aménagement des territoires.

Les effets en surface des exploitations minières se traduisent par des impacts sur :

- Les personnes physiques : directement ou indirectement touchées ;
- Les biens : détruits ou endommagés ;
- Le patrimoine naturel : dégradation du paysage, des écosystèmes ou des ressources en eau ;
- Le contexte socio-économique

Voilà ! Tout est dit !...

Or, cette plaquette, qui nous a été adressée par le Préfet du Var en date du 2 novembre 2016, en même temps que le Porter à connaissance, date de 2010 !

## Le Porter A Connaissance des aléas miniers

Pour mémoire, rappelons que, malgré la forte mobilisation de notre village et de ses nombreux partenaires (élus de tous bords, collectivités publiques, scientifiques, associations, citoyens...), c'est en novembre 2010 qu'une commission des carrières avait voté à une seule voix de majorité pour adopter ce projet.

C'est aussi, en juin 2012, sans attendre le résultat de cette étude de GEODERIS qu'il avait lui-même demandée 15 jours auparavant, que le préfet du Var sur le départ, M. MOURIET, a pris son arrêté d'autorisation de la carrière !

Désormais, il semble que nous soyons confortés dans notre position de refus d'autoriser toute construction et toute exploitation dans cette zone des anciennes mines.

C'est ce que suggère le préfet dans sa lettre d'accompagnement : ... *"Je rappelle qu'en application des dispositions de l'article R.11-2 du Code de l'Urbanisme, vous pouvez assortir les autorisations de construire de prescription, voire de les refuser si elles sont de nature à porter atteinte à la sécurité."*

Et d'ajouter : *"Pour ce qui le concerne, l'Etat prendra en compte cette connaissance et appliquera toutes les dispositions réglementaires associées dans le cadre de ses missions, notamment dans les avis sur les projets et documents d'urbanisme et le contrôle de légalité des documents et actes d'urbanisme."*

Et aussi : *"Etant pleinement conscient des difficultés que peut engendrer l'application des principes de prévention du risque minier résiduel, le Service Prévention des Risques de la DREAL PACA (Unité Sous-sol et Canalisations) reste à votre disposition concernant cette étude GEODERIS pour tout renseignement complémentaire."*

Mais il semble que ce service de la DREAL PACA ne semble pas faire la même lecture que le préfet puisque, dans un courrier du 04 novembre 2016 concernant la Commission de Suivi de Site de Titanobel (entreprise classée SEVESO 2, type AZF), il est mentionné :

*... "L'ordre du jour de la CSS comporte un sujet "Aléas miniers : projet de Porter à Connaissance (PAC)" **sans lien avec l'établissement SEVESO Titanobel.**"*

Or, de notre point de vue, non seulement le lien vient de ce que l'entreprise Titanobel est située entre deux zones orange (risque moyen) d'aléas miniers, mais encore du fait que la carrière se situerait sur le domaine de Titanobel et à proximité. Le passage des engins ayant lieu en pleine zone du Plan de Prévention des Risques Technologiques !

Nous sentons bien que, même au sein des services de l'Etat, des pressions restent à l'œuvre pour favoriser les intérêts de certains industriels au détriment des principes de précaution en faveur de la collectivité.

Nous continuerons donc, avec obstination, à tout mettre en œuvre sur le plan réglementaire et administratif pour faire face à ces pressions.

En tout état de cause, la procédure judiciaire suit son cours et nous espérons qu'il sera tenu compte de ces nouveaux éléments qui, désormais, sont officiels et opposables !

## LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES A MAZAUGUES



La Ligue pour la Protection des oiseaux, représentée par son Groupe Local Sainte Baume Val d'Issole, vous propose une sortie naturaliste à la découverte du Haut Caramy, à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides.

Cet évènement commémore, tous les ans, la signature de la Convention de Ramsar validée en 1971 par 88 pays. L'objet de cet accord international est la protection des milieux humides marqués par une grande diversité : étangs, marais, lacs, tourbières, estrans, eaux stagnantes ou encore eaux courantes. Outre leur intérêt écologique, ces espaces sont d'une grande importance pour les hommes : ils jouent un rôle dans la maîtrise des crues, ils représentent des filtres naturels et participent à l'alimentation en eau nécessaire aux populations et aux activités agricoles. Un état des lieux montre une baisse des surfaces et de la qualité de ces milieux fragiles impactés par les activités humaines : urbanisation, prélèvement d'eau, extraction, stockage ou encore l'arrivée d'espèces exotiques.

Le secteur du Haut Caramy est reconnu par sa richesse biologique et par l'importance de son réseau karstique à l'importance stratégique : la rivière alimente le lac de Carcès, réservoir essentiel pour la population toulonnaise. Sa vie aquatique est très importante : on y trouve la cistude d'Europe, l'écrevisse à pattes blanches, des odonates, des gammares, des batraciens, des poissons et d'autres espèces.

Si vous souhaitez nous retrouver et découvrir les enjeux de ces milieux « entre terre et eaux », rendez-vous le 4 février à 14h, au stade, Rd64 sortie de Mazaugues direction St Maximin. La sortie est accessible à tous. Prévoir des chaussures de marche ou des bottes selon le temps.

Dans l'attente de vous y rencontrer.

**Le groupe local LPO Sainte-Baume Val d'Issole**



## Réouverture de la boulangerie



### Ça y est ! La boulangerie de Mazaugues est de nouveau ouverte !

Une cérémonie « portes ouvertes » a eu lieu le samedi 19 novembre, en présence de nombreuses autorités venues fêter l'événement et soutenir la mairie dans sa volonté de maintenir cette activité commerciale de proximité essentielle à la vie économique et sociale de notre village.

A cette occasion, tous les participants ont pu découvrir une partie de la production de notre nouveau boulanger et en apprécier la qualité. Chacun pouvait même emporter gratuitement un ou plusieurs de ces produits.

Au fur et à mesure du démarrage de leur activité, les nouveaux gérants, M. Ghislain ULRICH et Mme Sandrine TAKABETT, se proposent d'élargir la gamme de leur prestation.

Ainsi, notamment, à partir du 12 janvier 2017, envisagent-ils la mise en production d'une gamme de pizzas à emporter cuites au four (jeudi, vendredi samedi et dimanche).

L'équipe municipale se félicite de ce redémarrage puisqu'il a toujours été dans sa volonté de tout mettre en œuvre pour le retour et la pérennisation de ce commerce.

Ainsi donc, comme dans le passé, c'est avec le soutien administratif et l'accompagnement économique de la commune (lire le compte rendu du conseil municipal du 28/09/2016) que nous souhaitons voir réussir M. ULRICH et Mme TAKABETT dans leur entreprise.

**Mais c'est aussi et surtout avec la participation et l'engagement de tous les habitants, sans esprit partisan, que cela pourra se faire et participer ainsi à l'amélioration du vivre ensemble à Mazaugues !**

## État civil

### NAISSANCES:

- PRIGENT Sélénia, Cybellia, Elayna est née le 19 août 2016
- MAURIN Solène, Adèle est née le 15 septembre 2016
- ALTIER Hannah, Alexia, Johanna est née le 7 octobre 2016



*Nous souhaitons la bienvenue à tous ces petits bouts.*

### BAPTÊMES CIVILS:



- DARMUZEY Maël le 22 octobre 2016
- DARMUZEY Johan le 22 octobre 2016

### DECES:

Elle nous a quitté :

- COSTE épouse LAMACQ Andréa, le 23 décembre 2016



*Nous la regrettons et renouvelons nos plus sincères condoléances à la famille.*



## *Du Changement dans la mairie*



LAURENCE BLANQUET

**Arrivée dans notre commune, Laurence BLANQUET a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> décembre 2016.**

**Elle a en charge l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Secrétariat du Maire et l'Assistance de direction. Nous lui souhaitons la bienvenue à la mairie de Mazaugues.**

## *information*

### *Vente de bois bûche*



Le conseil municipal a délibéré le 7 novembre et le 19 décembre pour la mise en œuvre d'une vente de bois issu d'une coupe sur une parcelle communale.

La procédure adoptée est celle qui a été mise en œuvre sous l'égide de l'ONF à La Roquebrussanne et qui sera développée sur le territoire du Parc Naturel Régional de la Sainte Baume :

- 55 € le stère coupé en 50 cm
- livré directement chez l'acheteur
- maximum 4 stères par foyer
- 

**Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie dès à présent.**

**Une commission d'attribution définira les conditions et ordres de priorité !**

# BLOC NOTE

## Évènements

### JANVIER :

#### Dimanche 15 Janvier

Vœux du Maire à 11h à la salle des fêtes.

#### Dimanche 22 Janvier

La galette des rois et spectacle pour le troisième âge à 14h à la salle des fêtes.

### FEVRIER :

#### Samedi 4 Février

Sortie familiale à Mazaugues à l'occasion de la journée mondiale des zones humides  
RDV au stade à 14h.

### AVRIL :

#### Samedi 29 et dimanche 30 Avril

Stage et bal- danses catalanes de Majorque **Renseignements:** 0494868061

## PROGRAMME CÉRÉMONIES DES VOEUX DES MAIRES



**Jeudi 05 janvier**  
Méounes : 18h30 - Espace Odette Beaulieu  
Renseignements Mairie : 04 94 13 83 20

**Vendredi 06 janvier**  
La Roquebrussanne : 18h30  
Maison du Temps Libre

**Samedi 07 janvier**  
Garéoult : 11h - Maison de Garéoult  
Renseignements : 04 94 72 87 08

**Rocbaron : 18h30**  
Gymnase du collège

**Dimanche 08 janvier**  
Sainte Anastasie sur Issole : 10h45  
Salle polyvalente

**Mardi 10 janvier**  
Forcalqueiret : 18h  
Salle de la Farandole

**Samedi 14 janvier**  
Néoules : 18h30  
Salle polyvalente

**Dimanche 15 janvier**  
Mazaugues : 11h00  
Salle des Fêtes

# BLOC NOTE

## Les numéros utiles

### LA MAIRIE DE MAZAUGUES

L'accueil de la mairie est ouvert au public le :

Lundi et Jeudi : 13h30 – 16h00

Mardi – Vendredi – Samedi : 9h00 – 11h00

Sauf le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois

Mercredi : 9h00 – 11h00/ 13h30 – 16h00

Tél : 04.94.86.95.03

Fax : 04.94.86.82.12

### LES ENCOMBRANTS

Ramassage des « monstres »



Le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois au lieu du 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois.

**(S'inscrire en Mairie au préalable)**

### LA POSTE

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Samedi

9h00 – 11h15

Tél : 04.94.37.26.04

### ASSISTANTE SOCIALE

Permanences à la Mairie 3<sup>ème</sup> Jeudi de chaque mois.

Pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale, **Mme Séverine MARTINEZ**,

Contactez le : 04.83.95.42.30

### ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Siège social : 35 Bis Grand'Rue –  
83136 MEOUNES

Tél : 04.94.33.97.51

Permanence le 1<sup>er</sup> mardi matin du mois

### FOURRIERE MUNICIPALE CONVENTIONNEE

« IDENTITE CANINE » à Garéoult

Tél : 04.94.04.89.33

### C.C.A.S (Centre communal d'actions sociales)

**Mme Fabienne BONHOMME**

Permanences mardi matin 9h 11h et jeudi après midi 13h30 16h. Pour les urgences : venir pendant les horaires de la mairie.

Tél : 04.94.86.67.36

### GENDARMERIE NATIONALE BRIGADE DE LA ROQUEBRUSSANNE

Tél : 04.98.05.22.70 ou 17

### URGENCE

Pompiers : 18

Samu : 15

### PHARMACIE DE GARDE

Numéro du standard d'appel d'urgence : 3237

### SECOURS POPULAIRE Antenne de Forcalqueiret

13 Avenue de la Libération

Tél : 09.80.94.19.18 ou 06.50.88.50.10

Responsable : **Madeleine FURTER**

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Il reçoit pour le canton en Mairie de la Roquebrussanne :

Le samedi matin sur rendez-vous de 9h à 12h

Tél : 04.94.37.00.90

### ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites d'avocats :

Antenne de Justice, 4 avenue Foch, BRIGNOLES

Les mercredis de 9h à 12h

Pour renseignements ou rendez-vous

Tél : 04.98.05.93.81

### DECHETERIE/ESPACES TRIS LA ROQUEBRUSSANNE : LE LOOURON

Route de Néoules

Tél : 04.98.05.06.97



**Journée mondiale des zones humides**  
**Autour du 2 février,**  
**de nombreuses animations dans votre région**

Partez à la  
**découverte**

des **zones**  
**humides !**



Le groupe LPO SAINTE BAUME VAL D'ISSOLE  
vous invite à découvrir

**la biodiversité du**  
**Caramy à Mazaugues**

le 4 février 2017 à 14h00

RV au stade à la sortie de Mazaugues,  
RD 64 direction St Maximin



Tout le programme sur  
[www.zones-humides.eafrance.fr](http://www.zones-humides.eafrance.fr)



JANVIER 2017 / bulletin d'information publié par la Municipalité de Mazaugues.

Rédaction, photo, conception graphique (sauf mention contraire) Impression et distribution :

Mairie de Mazaugues  
46 boulevard Lambert  
83136 MAZAUGUES

Téléphone : 04 94 86 95 03 Fax : 04 94 86 82 12

Courriel : [accueil@mairie-mazaugues.org](mailto:accueil@mairie-mazaugues.org)

Site : [www.mairie-mazaugues.fr](http://www.mairie-mazaugues.fr)